

**Sujet :** [INTERNET] Opposition au projet d'aménagement de la Voix de la Soule – DUP Parcellaire

**De :** Johanne Foirien <[REDACTED]>

**Date :** 10/09/2023 20:38

**Pour :** "pref-amenagement@pyrenees-atlantiques.gouv.fr" <pref-amenagement@pyrenees-atlantiques.gouv.fr>

Madame, Monsieur le.la Commissaire enquêteur.trice,

Par la présente je tiens à vous informer de ma vive opposition au projet d'aménagement de la Voix de la Soule – DUP Parcellaire, que je considère à rebours des enjeux sociétaux et environnementaux auxquels nous sommes confronté.es.

En effet, en tant que paysanne d'une commune voisine, je m'inquiète de voir à nouveau des terres agricoles disparaître.

Le Pays Basque Nord n'est pas en situation d'autosuffisance alimentaire, et ce projet impacte des terres agricoles à haute valeur agronomique, à vocation nourricière et met en péril l'autonomie des fermes d'élevage de Soule.

Par ailleurs, nous considérant dans un contexte d'urgence sociale et climatique, ce projet se révèle d'une part totalement inutile si l'on examine les coûts de travaux annoncés (au bas mot 8 millions d'euros) pour 2 kilomètres projetés avec un gain de temps ridicule (40 secondes).

D'autre part, les dégâts environnementaux engendrés seront à déplorer, ainsi que la perte de cet espace naturel actuellement considéré par les habitants de Soule comme une « Voie Verte ».

Cet espace est également un espace social, à mobilité douce sur un terrain plat, ombragé, où cyclistes et promeneurs se rencontrent.

Je vous remercie pour l'attention que vous porterez à ce courrier.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le.la Commissaire enquêteur.trice, à l'expression de mes sentiments respectueux.

Johanne FOIRIEN